



Prévoyance juridique

*Préservez votre liberté de choix toute votre vie durant:
la bonne prévoyance juridique garantit le respect de vos volontés
en cas d'incapacité de discernement et de décès.*

Le produit

La prévoyance juridique vous permet de décider à l'avance ce qui devra être fait en cas d'incapacité de discernement ou de décès. Vous pouvez désigner la personne qui vous représentera et laisser à celle-ci des instructions précises.

Une prévoyance juridique complète se compose d'un mandat pour cause d'incapacité, de directives anticipées du patient, d'un testament et de dispositions de fin de vie.

Les avantages

La prévoyance en cas d'incapacité de discernement comprend une protection contre l'institution d'une curatelle, ce qui procure les avantages suivants:

- Maintien de la situation et du niveau de vie habituels, pas d'internement forcé dans un EMS
- Gestion des valeurs patrimoniales selon vos instructions, pas de vente forcée des biens immobiliers
- Les membres de la famille et des personnes de confiance peuvent être intégrés aux processus
- Vous évitez à votre famille de devoir prendre de pénibles décisions (p. ex. directives anticipées du patient) et la déchargez administrativement

La prévoyance en cas de décès procure les avantages suivants, notamment grâce à l'implication d'un exécuteur testamentaire:

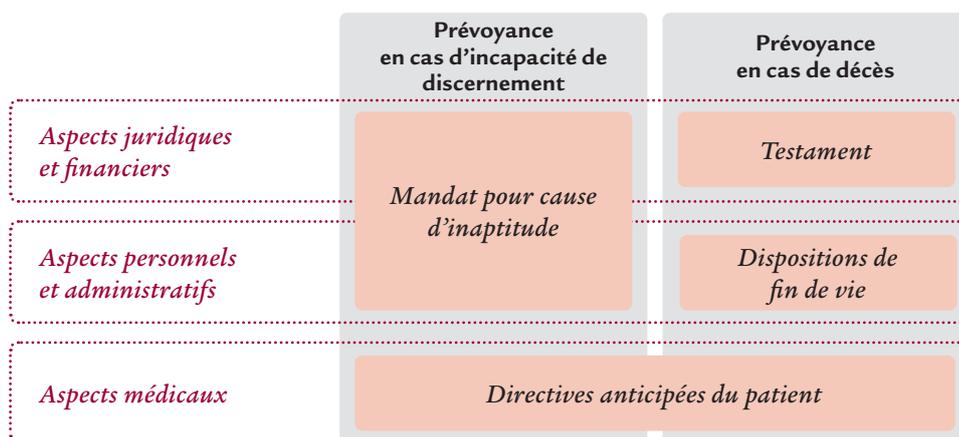
- Risques de conflits familiaux minimisés par une déclaration de volonté clairement établie
- Décharge administrative des survivants par un suivi professionnel de Büro-Spitex SA (p. ex. règlement/résiliation de contrats, remises d'appartements, etc.)

Le fonctionnement

Dans le cadre de la prévoyance juridique, notre partenaire Büro-Spitex propose des solutions concernant le mandat pour cause d'incapacité et les directives anticipées du patient. Votre conseiller Swiss Life se fera un plaisir de vous informer sur ces offres et conviendra avec vous d'un rendez-vous pour un entretien conseil avec Büro-Spitex.

Ensuite, votre situation personnelle, vos objectifs et vos besoins seront discutés en détails lors d'un entretien personnel. Des professionnels au bénéfice d'une longue expérience pratique vous indiqueront comment exploiter au mieux les divers instruments de la prévoyance pour assurer votre avenir. Un tel entretien peut avoir lieu dans l'une de nos 40 filiales ou en ligne, via un appel vidéo. Les instruments de prévoyance que vous choisirez seront ensuite préparés spécialement pour vous et établis selon le droit suisse.

Aperçu des instruments de la prévoyance juridique



Les éléments du prix

Entretien de conseil et constitution du mandat pour cause d'incapacité

- Conseil personnalisé en droit de la protection de l'adulte et en droit successoral
- Identification et enregistrement des besoins et souhaits individuels
- Recommandation des instruments de prévoyance
- Etablissement du mandat pour cause d'incapacité
- Discussion des directives anticipées du patient
- Discussion des dispositions de fin de vie, y c. souhaits concernant les obsèques

- *Entretien personnel:*
750 francs TVA incluse
- ou*
- *par appel vidéo:*
450 francs TVA incluse

Prévoyance en cas de décès

- Etablissement d'un simple testament (sans dispositions particulières)
- Au besoin: recommandations personnelles concernant les legs

175 francs TVA incluse

Options/dispositions particulières

- Testament: règles de partage, conditions, ordre de priorité des héritiers et des legs, autres dispositions particulières
- Information et conseil des membres de la famille
- Accompagnement pour la date d'authentification

175 francs de l'heure,
TVA incluse

Frais supplémentaires

- Frais d'authentification du notariat et frais de consignation

non inclus

Quelles sont les prochaines étapes? – Les réponses à vos questions

Les solutions de prévoyance sont parfois difficiles à expliquer, nous le savons bien. Votre situation personnelle mérite en outre un conseil sur mesure. N'hésitez pas à nous contacter! Vous trouverez toutes les informations concernant le service de «prévoyance juridique» sur notre site Web à l'adresse: www.swisslife.ch/prevoyancejuridique



Appelez-nous au 00800 873 873 00.